



Province de Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 JANVIER 2025

Prenez avis qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-des-Seize-Îles se tiendra **le mercredi 15 janvier à 18:00**, et que ladite séance **se tiendra à la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles**.

Conformément à l'article 356 du Code Municipal, un avis public est donné pour informer de l'adoption du règlement 2025-01 portant sur le taux de taxation.

Lors de cette séance, les délibérations et les questions porteront exclusivement sur ce règlement.

QUE le public pourra, à tout moment avant la séance, transmettre des questions par écrit aux membres du conseil à l'adresse courriel suivante : directeur@lac-des-seize-iles.com;

Donné à Lac-des-Seize-Îles, le jeudi le 8 janvier 2025.

Le Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Patrick Paradis

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Patrick Paradis, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 8^e jour du mois de janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8^e jour du mois de janvier 2025.

Patrick Paradis

Directeur général et greffier-trésorier par intérim